

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

## Compte rendu

Ce soir du six février dernier, malgré un froid hyperboréen, un auditoire particulièrement nombreux, distingué et sympathique s'entasse en la vaste salle académique de l'Université. La Société du Parler français convie le "Tout Québec" à sa séance annuelle toujours mémorable dans les annales "spirituelles" de notre ville, où, en même temps qu'elle expose l'œuvre accomplie pendant l'année écoulée, elle marque l'orientation nouvelle de son action dans le domaine de "la défense et de l'illustration de la langue française" au Canada. Cette séance, conforme en cela à la tradition, fut, tant par la qualité des discours, la beauté des intermèdes musicaux que par le recueillement de l'auditoire, une véritable fête de l'esprit.

Le Docteur Alfred Morisset, greffier de Conseil législatif, président de la Société du Parler français, inaugure la série des discours. Dans une allocution pittoresque, sobre et mesurée, le Dr Morisset, après avoir successivement félicité Son Éminence le Cardinal Villeneuve de sa promotion au cardinalat, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de ses retentissantes conférences prononcées l'an dernier sur le sol de la Douce France, présente le bilan des activités de la Société. Il parle ensuite de la campagne d'épuration de notre langue que la Société du Parler français poursuit en notre Province depuis sa fondation avec une ardeur inlassable. Actuellement, cette campagne se fait par l'envoi, dans tous nos collèges et couvents, d'une multitude d'affiches et de feuilles volantes. Il suggère la réunion en un volume de ces feuilles, dont le destin est si fragile... Ne constitueraient-elles pas un livre de chevet indispensable à tout étudiant soucieux de sa "parlure"? Il annonce la publication

d'un vocabulaire anglais-français des jeux de tennis et de hockey et la préparation par le Comité d'Étude de la Société d'un semblable vocabulaire pour le jeu de base-ball. Il signale ensuite la remarquable étude de monsieur Ernest Martin, professeur agrégé de l'Université de France, dont la publication vient de s'achever dans *le Canada français*, étude consacrée à détruire cette légende trop répandue, hélas ! que le français des Canadiens est un patois. Il remercie délicatement, au nom de la Société du Parler français, les autorités du Séminaire et de l'Université, la Société Symphonique de Québec, la direction du poste C.H.R.C., enfin ce public d'élite qui, par son enthousiasme et son impeccable attention, manifeste l'intérêt considérable qu'il porte à l'œuvre importante de régénération de notre parler poursuivie par la Société, depuis trente années. Il présente enfin, avec un tact parfait, les deux principaux orateurs de la soirée : Le R. P. Yves Gauthier, eudiste, et Monsieur Zéphyrin Rousseau, ingénieur forestier et professeur de botanique à l'École d'Arpentage de l'Université.

Le Révérend Père Yves Gauthier conquiert une fois de plus le public québécois. Son discours d'une haute tenue littéraire, où une pensée profonde s'allie à une forme impeccable, est chaleureusement applaudi. Il expose avec éloquence "les raisons de la survivance de la langue française au Canada". "Cette survivance, dit-il, n'est pas seulement miraculeuse. Il faut y voir aussi l'action et la lutte de tout un peuple pour la sauvegarde de ses droits essentiels." L'orateur étudie longuement les causes de cette victoire unique dans notre histoire : l'action combinée de l'autorité religieuse et de l'autorité civile et l'organisation scolaire.

Accord de l'autorité civile et religieuse pour la défense de la langue française : l'orateur fait un retour vers le passé. Il montre, sous le régime français, la collaboration entière des intendants avec les évêques pour l'organisation de l'enseignement primaire ; il parle des maîtres d'école ambulants, des curés improvisés professeurs. La conquête anglaise amène la ruine intellectuelle momentanée de la Colonie. La pénurie de sujets et de ressources force le clergé à abandonner l'enseignement populaire. Le nombre des illettrés s'accroît. Le vainqueur tente alors l'assimilation au double point de vue de la religion et de la langue. Le peuple

canadien semble à jamais enlisé. Mais voilà que par un admirable sursaut d'énergie, groupé autour de ses clochers et de ses collègues, il se réveille soudain et manifeste sa volonté de vivre, de conserver ses traditions, sa langue et sa foi. Après un siècle de luttes continuelles, que le R. P. Gauthier esquisse à larges traits, l'Angleterre renonce officiellement à nous imposer sa langue et sa religion. Les Canadiens français conservent leur nationalité française et catholique !

Seconde cause de la survivance de la langue française au pays : notre politique scolaire. Dès les origines de la Colonie, on établit des écoles. Comme en France, les petites écoles sont nombreuses. Le clergé et des personnes charitables se chargent de la fondation et du maintien de l'enseignement primaire. Les écoles sont ouvertes aux fils des colons français et aux enfants des sauvages. Les premiers missionnaires sont les premiers instituteurs de la patrie canadienne. Les Ursulines et les Sœurs de la Congrégation se chargent au même moment de l'enseignement des filles. Dès son arrivée au pays, monseigneur de Laval, non content d'encourager le collège des Jésuites, imprime un élan vigoureux à la cause de l'éducation populaire par l'établissement d'écoles primaires dans les paroisses voisines de Québec. A Montréal, les Sulpiciens ouvrent à leur tour de petites écoles. Aux Trois-Rivières et çà et là dans les campagnes quelques particuliers se chargent de l'enseignement du peuple. Après l'exposé historique de notre enseignement primaire, le R. P. Gauthier brosse un tableau concentré mais nuancé de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur en notre Province, que je ne puis, à regret, songer à analyser ici en détail. Il signale et avec raison le rôle de premier plan que nos maisons d'éducation ont joué et jouent encore pour la conservation de notre nationalité. Après un plaidoyer convaincant en faveur de la culture gréco-latine, "trait d'union entre les peuples", il termine sur cette pensée profonde de monsieur Louis Gillet : "Ce qui fait de la fondation de Québec un fait considérable dans l'histoire, c'est d'avoir inséré dans les destinées de ce nouveau continent un principe latin, catholique et français."

Monsieur Zéphyrin Rousseau, professeur à l'Université Laval, est le second conférencier de la soirée. Son étude

incontestablement originale sur les causes de la stérilité de notre parler a été remarquée... et discutée. Si certaine critique par lui formulée à l'endroit de l'œuvre de la Société du Parler français ne semble guère fondée,— j'y reviendrai,— on ne peut pas nier la justesse et l'à-propos de maintes remarques faites sur ce sujet passionnant où les divergences d'opinion sont tout à fait naturelles. Monsieur Rousseau concède d'abord l'acquisition, par notre langue parlée, en certains milieux favorisés, de plus d'ampleur et de grâce, l'enrichissement du vocabulaire, une maîtrise plus grande de cet incomparable outil d'expression qu'est la langue française. Il affirme ensuite,— et il a raison,— que l'ouvrier, le commis, le patron, l'homme de profession lui-même trop souvent parlent une langue pauvre, inexpressive, incorrecte, sans verdeur, indirecte et entortillée, léprée d'emprunts faits à l'anglais. Il constate toutefois que nos journalistes,— ceux naturellement qui écrivent en français (ils ne sont pas légion !!) s'appliquent à nourrir leur verve et notre esprit d'une substance abondante, que leur apport quotidien à la vie spirituelle se réclame de préoccupations intellectuelles et d'un souci de la forme française jusque-là inconnus. Il déplore ensuite l'indigence croissante de notre vocabulaire, le culte morbide de "l'à peu près"... D'autre part, il reconnaît la nécessité de la campagne d'épuration entreprise par la Société du Parler français, mais prétend — l'expression a-t-elle dépassé sa pensée? — que cette œuvre "est essentiellement négative et qu'elle tend, par certains côtés, à limiter un vocabulaire déjà bien maigrelet". Et l'orateur fait une charge à fond de train contre les philologues dont l'œuvre, toute de criblage et de filtrage des matériaux d'expression, engendre un doute qui stérilise la pensée.

Ici, une mise au point s'impose. Ce jugement de M. Rousseau me semble par trop sommaire. Il ne faut pas confondre l'œuvre de la Société du Parler français avec l'œuvre de certains philologues de la métropole, que je ne nomme pas ici, mais que tous connaissent et qui, mus par un souci de purisme exagéré, gênent et appauvrissent notre langue en proscrivant sans raison une foule de mots anciens, de sève toute française et de bon aloi. Les remarques de M. Rousseau ne peuvent, à mon humble avis, s'appliquer qu'à cette dernière catégorie de philologues. Il paraît s'appuyer sur la thèse fantaisiste soutenue par monsieur

Albert Pelletier dans ses *Égrappages*. A grand renfort de cymbales et de trompettes, en un style tapageur, cahotique et souvent même incorrect, ce dernier entreprend de démolir le *Glossaire*... A l'entendre, la Société du Parler français, férue de vocabulaire livresque, n'aurait d'autre idéal que de tuer lentement le vocabulaire vivant, source perpétuelle de renouvellement de toute langue. Il bâtit sa thèse sur le postulat suivant : la Société du Parler français, parce qu'elle déclare dans la préface de son *Glossaire* qu'elle ne relève dans ce recueil que " ce qui n'a été ou n'est plus admis dans la langue académique ", ne considère pas, par le fait même, comme mots français tous les vocables colligés dans le *Glossaire*. Elle tendrait ainsi à retrancher de notre langue une multitude de mots dont " les quatre cinquièmes, suivant monsieur Jean-Charles Harvey, sont du français le plus pur, même du français moderne ". Je me permettrai de citer ici un passage caractéristique de la Préface du *Glossaire*, qui, selon moi, démolit l'échafaudage branlant de l'intempérant et présomptueux auteur des *Carquois* :

Est-ce à dire que rien de ce qui est enregistré dans le *Glossaire* ne puisse être considéré comme français? Loin de là. Un mot peut avoir de la naissance, être d'une bonne langue et cependant n'être pas académique. Toute la langue française n'est pas dans les dictionnaires officiels. Ceux-ci ont l'usage pour règle : mais " un mot n'est pas mort parce que nous ne l'employons plus ", dit le dictionnaire de l'Académie Française; il est des termes que nous avons délaissés mais qui n'en font pas moins partie des meilleures et des plus durables richesses de notre langue. (Cf. Préface du *Glossaire du Parler français au Canada*, page VII.)

D'un autre côté, la Société du Parler français n'entend nullement créer au pays une langue canadienne. Seul un Cyclope de la pensée, de l'envergure du critique officiel du *Canada*, peut réaliser cette œuvre gigantesque. Ce n'est pas là le but de la Société. D'ailleurs, elle n'exagère pas son influence et ne croit pas qu'elle puisse agir sur notre langue au point de la transformer radicalement. M. Rousseau l'admet, au surplus, puisqu'il déclare que " comme en biologie, pour les langues les évolutions dérivent des milieux ". Toujours fidèle au dessein de ses fondateurs, modeste dans ses ambitions, suivant ses moyens d'action, la Société travaille pour que chez nous " la langue française s'épure et se corrige, reste toujours saine et de bon aloi ; pour

qu'elle vive, qu'elle évolue en se pliant aux exigences des conditions nouvelles, mais naturellement suivant les lois qui lui sont propres, pour que le verbe français demeure enfin l'expression des vertus de notre race..." (Cf. Préface du *Glossaire*, page V.) Certes, la Société n'a pas encore exécuté entièrement son programme. Avant d'entreprendre l'étude scientifique du langage de notre peuple et la correction de ses fautes, ne fallait-il pas d'abord, en toute logique, recueillir les formes de langage caractéristiques du français au Canada, en signaler la provenance, ainsi que les modifications successives dans le temps et l'espace? C'est là le pourquoi du *Glossaire*. D'autre part, par la publication régulière de ses "Corrigeons-nous",— elle y a déjà étudié plus de cinq cents mots,— non seulement elle fustige les anglicismes, les néologismes vicieux, les barbarismes et les termes impropres, mais encore, et surtout, elle enseigne le culte du mot propre, suggère des équivalents, indique enfin les diverses acceptions du vocable étudié. Par là la Société s'essaie modestement à épurer et à perfectionner notre langage. En quoi notre vocabulaire ainsi traité peut-il être appauvri? Si c'est là une œuvre négative, que faut-il donc entendre par œuvre positive?

M. Olivar Asselin, dans *le Canada*, se livre de ce temps-ci à de petits exercices de linguistique identiques aux travaux que la Société du Parler français poursuit dans le même domaine. Je me refuse à croire que l'un quelconque des multiples caudataires de l'intransigeant fondateur de *l'Ordre* émettra des doutes sur la valeur intrinsèque de l'Œuvre du Maître et n'y verra que labour stérile et vain. Au contraire, ce produit du cerveau de M. Asselin sera, comme toujours, marqué du sceau du génie... Seuls les cuistres, les "académistes" et les "crétins" pourront méconnaître l'importance de cette œuvre puissamment constructive... Alors pourquoi admirer sans réserve chez l'un ce que l'on condamne sans rémission chez l'autre?... Changement d'optique... "La critique objective" faite à la manière de l'ombrageux théoricien du "parler canayen" est bien "subjective"!

M. Rousseau s'élève ensuite contre certaines autres formes plus insidieuses de désagrégation de notre langage. C'est d'abord l'acclimatation chez nous du vocabulaire anglais des jeux, de la bonne chère, du commerce, de la finance, du machinisme moderne. C'est l'infiltration de

la pensée étrangère par le cinéma, la revue, le livre, le journal. Il anathématise ensuite — et j'y applaudis de tout cœur — le préjugé trop répandu qui veut que les affaires, pour être menées au succès, soient conduites en anglais. Il plaide à son tour la cause de la culture latine si décriée de nos jours. Il ne croit pas à la vertu salvatrice du bilinguisme intégral, dont il énumère les conséquences néfastes au double point de vue individuel et social pour les Canadiens français. Il termine par un hymne de confiance en la femme canadienne, gardienne jalouse et incorruptible de nos plus chères traditions.

La Société Symphonique de Québec rehaussa comme d'habitude, l'éclat de cette soirée inoubliable. Sous l'experte direction de son distingué directeur, M. Robert Talbot, professeur à l'École de Musique de l'Université, elle exécuta avec maîtrise, pendant les intermèdes, le beau programme musical que voici : *Marche indienne*, de Selénick, deux mouvements de la *Symphonie numéro I*, de Beethoven : *Adagio et Allegro*, et un extrait de la *Suite Caucasienne*, d'Iwanoff : le *Cortège du Sirdar*... Elle ne mérite que des félicitations pour l'intelligence du texte, le souci des nuances, le sens du rythme, la cohésion des mouvements, la qualité du jeu qu'elle manifesta dans l'interprétation de chacune de ces œuvres d'une haute tenue musicale. Enfin, grâce à la courtoisie habituelle de la direction du poste radiophonique C.H.R.C., cette fête du "doux parler", conçue sous le signe de l'harmonie, étendit son rayonnement salutaire, par delà les espaces, jusqu'à ces foyers lointains où accèdent les ondes et où se perpétue le culte souverain du Génie français...

Paul LE BEL,  
avocat au Barreau de Québec.

Québec, le 17 février 1934.

### Programme

- 1° *Marche indienne*. . . . . Selénick  
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
- 2° *Discours du Président*,  
M. le docteur Alfred MORISSET,  
*secrétaire du Conseil exécutif de la Province.*